

l'e-veilleur

L'actualité de la mémoire

Un nouveau journal paraît aujourd'hui

Jean-Pierre Giovenco, ancien journaliste au *Monde*, est le directeur de *l'e-veilleur*, le journal en ligne qui se donne pour ambition de devenir média de référence dans l'actualité de la mémoire et, brisons le tabou, dans les questions liées à la fin de vie et à la mort.

La naissance d'un média dédié à la mémoire s'inscrit dans un contexte sociétal inédit et révèle de nouvelles sensibilités et attentes. A l'heure du « tout présent », de l'immédiateté et de la vie numérique, *l'e-veilleur* interroge notre rapport à la mort, à l'histoire et au temps long. En établissant une forme de dialogue entre les figures et les événements du passé et les acteurs et les enjeux d'aujourd'hui, *l'e-veilleur* informe ses lecteurs et analyse l'actualité en la reliant à sa dimension mémorielle.

* * *

L'e-veilleur, le journal qui raconte la mémoire

Ils ont marqué notre histoire, *l'e-veilleur* raconte la leur !



Hommes d'Etat, artistes, philosophes, écrivains, scientifiques, comédiens, sportifs ou anonymes devenus célèbres revivent chaque jour dans les différentes rubriques de *l'e-veilleur* :

- *Le carnet du jour* présente la nécrologie d'un contemporain disparu récemment. Pour son lancement, cette rubrique est consacrée à la naissance de *l'e-veilleur*, [découvrez l'édition ici](#) ;
- [*Une vie, un portrait*](#) retrace la vie d'un personnage historique ;

Enfin, la rubrique [*Un jour, un événement*](#) évoque un fait historique dont nous commémorons l'anniversaire.

Marc Daniau signe les illustrations de la rubrique *Une vie, un portrait* tandis que Denis Pessin croque les débats de la rubrique *A la Une cette semaine*.

A la Une cette semaine : le débat sur la fin de vie

L'e-veilleur aborde dans sa rubrique [*A la Une cette semaine*](#), l'actualité et les débats de société liés à la fin de vie et aux questions mémorielles : problématiques politiques, débats historiques, enjeux éthiques, culturels, religieux et sociaux y sont décryptés.

Cette semaine, *l'e-veilleur* fait le point sur le « nouveau droit à mourir ». A la demande de M. François Hollande, la question de la fin de vie revient dans l'actualité législative, avec l'ouverture imminente d'un débat à l'Assemblée Nationale. Les parlementaires devront rédiger une nouvelle loi en s'inspirant du rapport et des propositions remis au président de la République par les députés Alain Claeys et Jean Léonetti. [>> Voir les chiffres clés sur ce débat >> Voir l'article](#)



l'e-veilleur

L'actualité de la mémoire

lundi 19 janvier 2015 | n°19

Le carnet du jour 19 janvier 2015	Une vie, un portrait 19 janvier 639	Un jour, un événement 19 janvier 1983	À la Une cette semaine semaine du 19 au 25 janvier 2015 Actualité
Un journal paraît	Dagobert 1er	Arrestation de Klaus Barbie	Le nouveau droit à mourir en débat

Un nouveau journal en ligne et gratuit paraît aujourd'hui : l'e-veilleur. Indépendant de tous les pouvoirs, contrôlé par ses fondateurs, l'ambitionne de devenir un véritable média de référence dans l'actualité de la mémoire et, brisons le tabou, dans les questions liées à la fin de vie et à la mort. A une époque où l'information se diffuse dans le monde entier à la vitesse de la lumière, l'e-veilleur propose de faire évoluer la manière de traiter ces sujets. Il a été fondé par Jean-Pierre Giovenco et Christian Mathieu, deux journalistes passionnés par l'actualité de la mémoire et par la nécessité de faire évoluer nos rapports à la mort et à la fin de vie. Ils ont choisi de créer un journal en ligne, accessible à tous, qui permet de débattre librement sur ces thématiques. Leur objectif est de faire évoluer nos mentalités et nos façons de vivre, en nous rappelant que la mort est un sujet important qui doit être abordé avec respect et dignité. Ils ont également choisi de faire évoluer nos façons de faire de la mémoire, en nous rappelant que la mémoire est un patrimoine commun qui doit être conservé et transmis à l'avenir. Ils ont également choisi de faire évoluer nos façons de faire de la mémoire, en nous rappelant que la mémoire est un patrimoine commun qui doit être conservé et transmis à l'avenir.

Roi des Francs, né entre

Installé en Bolivie depuis 1957, un ressortissant d'origine allemande nommé Klaus Altmann était arrêté par la police. Officiellement, on lui reprochait d'avoir utilisé un faux nom pour obtenir sa naturalisation bolivienne. Klaus Altmann s'appelait en réalité Klaus Barbie. En 1943 et 1944, avec le grade de adjudant-chef de capitaine de la SS, il avait dirigé la Gestapo de Lyon. Déporté en 1945, il était recherché pour « crimes contre l'humanité ». La justice locale faisait mine de découvrir ce que tout le monde savait depuis des années. En 1961, les enquêteurs allemands avaient fait le lien entre les deux identités. Les demandes d'extraditions n'aboutirent pas pour des raisons administratives et politiques. En pleine guerre froide, l'ancien tortionnaire nazi reprit du service pour participer à la lutte contre le communisme.

Le débat sur la fin de vie est revenu sur le devant de la scène.

Jean-Pierre Giovenco, président d'**e-veilleur.com** et directeur de publication de *l'e-veilleur*. Journaliste depuis 1976, ancien secrétaire général de la rédaction au journal *Le Monde*. **Christian Mathieu**, directeur général d'**e-veilleur.com**, directeur technique de la publication.



CONTACTS

L'e-veilleur : Jean-Pierre GIOVENCO – jpgiovenco@e-veilleur.fr - Tel. 01 85 08 94 43 – 06 08 02 46 89
Agence CLE : Camille MENASSE – cmenasse@agencecle.fr – Tel. 01 84 16 06 22 – 06 17 24 44 36

LES CHIFFRES CLÉS DE
l'e-veilleur
L'actualité de la mémoire

Débat sur la fin de vie

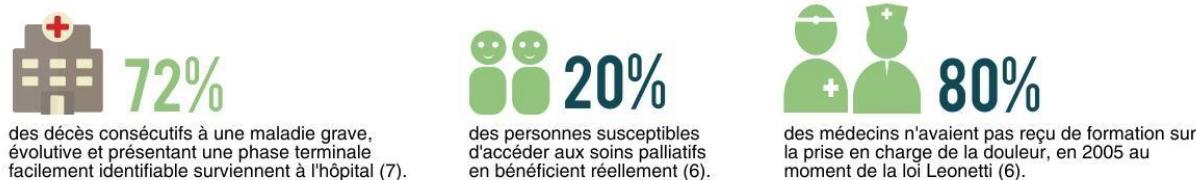
L'évolution de la loi en France



Qu'en pensent les Français ?



Le "mal-mourir" en France



Les inégalités face à la mort



Nombre de lits disponibles en soins palliatifs pour 100000 habitants en 2011 (6).

Nord Pas de Calais	5,45	
Moyenne nationale	2,27	
Pays de la Loire	0,36	

...et chez nos voisins européens ?(8)

Euthanasie active ou suicide assisté



Euthanasie passive



Interdiction de l'euthanasie



© Janvier 2015, Agence CLE